

a PLUS b

Numéro 32



Associations & Bénévoles en Pays d'Aix • 2018



PAYS D'AIX
Associations



3 mois

pour changer

le monde !

Capitaliser 20 ans d'expérience

www.paysdaixassociations.org

2	Édito
2/3	La Vie Associative Française et les changements de la société « 3 mois pour changer le monde »
4	Entre pessimisme et volontarisme, les associations prennent la parole
5	La Charte d'Engagements Réciproques entre l'états, le Mouvement Associatif et les Collectivités Territoriales
6	Pays d'Aix Associations De nombreux services pour accompagner nos 680 adhérents
7	Le Service Civique, porte d'entrée vers l'Intérêt général
8/9	Le numérique au service des associations
10/11	Nouvelles formes d'accompagnement : - Créer l'intelligence collective - « Envies d'Alliances » l'outil des coopérations
12	Mettre les bénévoles en état de décider et d'agir : Quand Science-Po s'en mêle



Edito

La Vie Associative Française et les changements profonds de la société

« 3 mois pour changer le monde »



Des changements profonds sont intervenus dans la société française, dans son organisation administrative, dans les mentalités de nos concitoyens, dans les outils juridiques dont ils disposent, qui imposent aux acteurs de la Vie Associative, des réflexions, des réorganisations et des rapprochements. Depuis 2010, année de notre 20e anniversaire, Pays d'Aix Associations les explore systématiquement et les dévoile dans ses moyens de communication, en particulier notre Magazine AplusB – Associations & Bénévoles en Pays d'Aix: montée du Développement Durable (n° 20), mutations de l'Economie Sociale (n° 22), émergence des financements privés (n° 24), importance de l'Union Européenne (n° 25), mutations du bénévolat et du volontariat (n° 15, 18 & 30), nécessité d'innover pour continuer à faire société (n° 26, 27 & 28). Tous ces changements, Pays d'Aix Associations a décidé de les synthétiser dans une série de rencontres, de conférences, de prises de paroles qui se sont déroulées du 10 octobre au 21 décembre 2017, regroupées sous le vocable de « 3 mois pour changer le monde ». Une manière de faire le point et de projeter dans le futur, cette certitude autour de 2 axes, retenant chacun 3 changements.

Le premier axe c'est de tenir compte des changements de la société française

Depuis le milieu des années 80 la société française a beaucoup changé, sans que nous en ayons assez tenu compte.

– Tout le monde sait que désormais 80 % d'une classe d'âge possède son baccalauréat. Mais il faut en déduire des changements pour le Bénévolat: la plupart des Français sont capables d'être dirigeant d'une association et pas seulement bénévole; et ils souhaitent exprimer leur créativité en prenant les décisions et en donnant les orientations à l'association. Il n'y a plus d'un côté les sachants, et de l'autre les exécutants.

– Désormais la moindre activité est encadrée par la nécessité de posséder un diplôme, de respecter de multiples réglementations, de payer des assurances adéquates et de participer à des regroupements au moins départementaux. Ceci est particulièrement vrai pour le sport. La liberté locale en est fortement contrainte, en même temps que la technicité nécessaire à la gestion énormément augmentée.

Comment alors pourrions-nous en 2020 avoir le même bénévolat et les mêmes formes de gouvernance des associations qu'il y a trente ans?

– Le Développement Durable vient toucher les entreprises par la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ». S'y attachent des financements privés, activés au travers de Fondations, de mécénat, ou par des conventions sur l'échange de bonnes pratiques avec les associations. Mais si les entreprises privées financent les associations pour des actions d'intérêt général, se pose alors la question essentielle d'une société organisée : qui définit la notion d'intérêt général, dont l'Etat et les Collectivités territoriales avaient le monopole ?

– L'effacement apparent de la différence entre *Économie Sociale* et *Entreprise Socialement Responsable*, rend compte de l'évolution de l'économie par l'inclusion dans l'Entreprise de caractéristiques issues de la Vie Associative au sens large. Mais comment garder la spécificité de cette dernière afin de continuer à bénéficier des innovations sociétales qu'elle a su produire jusqu'ici ?

Les associations et la Vie Associative sont le reflet organisé de la société civile. Elles doivent être reconnues comme tel dans le cadre du dialogue des Parties Prenantes d'un Développement Durable bien mené. Le programme de co-construction « Envies d'Alliances » lancé par Pays d'Aix Associations est exemplaire à cet égard.

Le second axe est de traduire ces changements dans la Vie Associative, à trois niveaux:

– Au sein des associations, les relations et les organisations changent. D'abord entre les Dirigeants et les Bénévoles, ensuite entre les Bénévoles et les Salariés, enfin entre les membres de l'association et le public utilisateur ou bénéficiaire. Il devient alors nécessaire de changer

la forme de gouvernance interne aux associations, pour rénover le contrat d'association entre les Dirigeants, les Bénévoles, et les publics. Ici aussi la co-construction doit s'installer : le public et les bénéficiaires ne sont plus seulement les receveurs de bonnes actions, mais participent à la construction des solutions. Les décisions et les actions changent de nature dans une nouvelle relation Dirigeants / Salariés : Les Salariés mettent les Dirigeants en état de décider, les Dirigeants mettent les Salariés en Etat d'agir.

– Entre les associations, changer les relations doit permettre des coopérations inter associatives autour des projets de territoires. Avec des associations qui se connaissent mieux, qui dialoguent entre elles et co-construisent, les offres d'actions et les projets vers les publics sur leurs territoires seront plus efficaces et plus visibles.

Pays d'Aix Associations bénéficie d'un important savoir-faire dans la mise en place de tels coopérations, avec ses outils tels que l'Atelier du Dirigeant Associatif (ADA) (voir p. 10) et par ses partenariats, en particulier celui engagé avec la Fondation SNCF.

– Entre les associations et leurs Territoires: les changements doivent toucher les relations avec les Collectivités Territoriales, afin d'assurer la stabilité, la neutralité et l'efficacité (*car pour ce qui est du contrôle, tout est déjà en place...*). Nous devons nous présenter, nous Monde Associatif, comme un interlocuteur conscient de son importance et de ses capacités.

Mais il faut aussi aller vers les entreprises classiques, pour que les associations amènent leurs capacités sociétales, leurs coopérations économiques et leurs pratiques responsables. Le partenariat en-

gagé avec Le RAMEAU (www.lerameau.fr), nous donne des outils pour cela ; à tel point que Pays d'Aix Associations est désigné « Territoire Pilote » par le CGET (*Commissariat Général à l'Égalité des Territoires*), organisme qui gère les fonds de la Politique de la Ville et des Services Civiques (voir p.7) ; le programme de co-construction Envies d'Alliances porte ces innovations (voir p.12).

On voit que ces changements touchent la Maison de la Vie Associative : changement de la communication grâce au nouveau site www.paysdaixassociations.org et ses nouvelles fonctionnalités, changement de l'accompagnement pour favoriser les coopérations associatives, changement dans la relation avec les financeurs, publics et privés.

Pays d'Aix Associations, dans ces changements, promeut l'utilisation de la *Charte d'Engagements Réciproques*, signée par l'État, les grandes associations d'Élus et notre représentant institutionnel dénommé « Le Mouvement Associatif » en 2014. Désormais les associations qui demandent une subvention à l'Etat, ou à la Ville d'Aix, signent de fait cette Charte ! Sachez-le et venez vous informer de son contenu. Nous y revenons longuement en page 5.

Ces changements sont les nôtres ! C'est par nous, par nos capacités associatives, nos valeurs, que nous créerons ces innovations. Nous, les Associations, et la Maison de la Vie Associative qui les accueille et les soutient, sommes le reflet d'une Société Civile organisée, acteur essentiel du Développement Durable, avec les Entreprises et les Collectivités Territoriales. Les solutions viendront de nous. Vous trouverez dans ces pages les moyens de les construire avec nous.

■ J.-D. G.

aPLUSb, numéro 32, 2018 – Magazine des associations du Pays d'Aix - magazine gratuit édité à 5 000 exemplaires et diffusé sur la Communauté du Pays d'Aix. Éditeur: Pays d'Aix Associations, association loi 1901 - Directeur de la publication: Patricia Aubanel, responsable de la rédaction: Jean-Dominique Giacometti
Comité de rédaction: Hakim Azgrar, Éric Chevalier, Jean-Dominique Giacometti, Jean-François Julien
Adresse de publication: Pays d'Aix Associations – Maison de la Vie Associative – Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 Aix-en-Provence
Tél.: 04 42 17 97 00 - info@paysdaixassociations.org – Réalisation: Service communication de Pays d'Aix Associations - Photos DR – Impression: Spot Imprimerie
Numéro ISSN: 1960-193X - www.paysdaixassociations.org
aPLUSb est imprimé en respectant un haut degré de normes écologiques en vigueur en imprimerie.

La rentrée et l'automne 2017 ont vu bien des changements pour le Monde Associatif. La réduction drastique des contrats aidés restera certainement ce qui nous aura le plus marqué. Mais il faut replacer cela dans une perspective plus longue. Ainsi nous voyons depuis plusieurs années les financements publics baisser voire disparaître. Ces changements se dissimulent derrière des prétextes divers et invérifiables (baisse des financements de l'État, absence de la « compétence associative » de la Collectivité, mise en place d'une Collectivité supérieure), et usent d'artifices dissuasifs et d'expédients: dossiers de demandes de subventions intrusifs et toujours plus contraignants; dates de dépôt de plus en plus précoces, et dates de mandatement de plus en plus tardives. Les associations font face tant bien que mal, dans une marche en avant volontaire et chaotique. Elles avancent. Des changements plus profonds imposent, pour nous acteurs de la Vie Associative du Pays d'Aix, des réflexions, des réorganisations et des rapprochements. Pays d'Aix Associations a la certitude que les solutions à ces situations se trouvent dans la coopération associative et dans des réflexions en commun : les solutions sont entre nous, les solutions sont entre vous. La Maison de la Vie Associative met en place les espaces d'échanges nécessaires et propose des outils efficaces pour faire face à cette (re)prise en main par les associations de leur investissement dans la société.

Mais ces co-constructions ne peuvent exister et être efficaces que si tous les acteurs coopèrent : Associations, Maison de la Vie Associative, Entreprises privées et Collectivités territoriales. Pays d'Aix Associations s'emploie aussi à les convaincre de ces nécessités.

Patricia Aubanel
Présidente
de Pays d'Aix Associations





Entre pessimisme et volontarisme, les associations prennent la parole

Le premier acte de « 3 mois pour changer le monde » s'est déroulé à la Maison de la Vie Associative le 10 octobre dernier. Intitulé « Nos projets associatifs face à la réduction des financements », il avait pour objectif de donner la parole aux associations pour qu'elles expriment, concrètement, l'impact des différentes baisses sur leur fonctionnement et la portée de leur projet associatif. C'est Henri Bouyol, responsable d'ADIES 13, association d'ingénierie associative qui travaille en partenariat avec la plupart des Maisons des Associations des Bouches du Rhône qui animait de la soirée. Plus de 30 associations sont venues témoigner et confirmer leurs difficultés croissantes. Mais pas que. Au-delà des constats pessimistes, cette rencontre a également montré la combativité associative et la volonté farouche des bénévoles à rechercher des solutions pour les années à venir.

Comme l'a rappelé Cyril Costesèque, d'Asso'Emploi Formation, une association d'ingénierie associative, depuis 2 ans les associations subissent des vagues incessantes de réduction des aides publiques : baisses parfois drastiques des subventions de toutes les collectivités et de la politique de la ville, fin de la réserve parlementaire, réduction brutale des contrats aidés... Les conséquences sont évidentes dans le fonctionnement associatif. Les Éclaireurs de France ont ainsi dû abandonner, depuis septembre 2017, la gestion du CLSH de Couteron. Le Club Handisport Aixois se verra bientôt contraint d'abandonner son bus itinérant *Handident*, pourtant indispensable pour prodiguer des soins dentaires à des personnes handicapées mentales. Même la Croix-Rouge, dont l'importance des actions sociales n'est plus à présenter, va bientôt se voir contrainte à supprimer certaines de ses actions, suite à la réduction systématique de 10 % par an de la subvention qu'elle perçoit de la ville d'Aix.

Autre point souligné par l'ensemble des participants, la suppression bru-

talement et soudaine des subventions. La réponse des collectivités se faisant souvent tard dans l'année, ces baisses et leur ampleur, ne peuvent être anticipées par les associations, qui ont bien entendu déjà lancé l'essentiel de leurs actions. Cyril Costesèque a alors rappelé que les associations ne devaient surtout pas rester dans une simple posture d'attente. Ce n'est pas que l'association qui doit justifier son action et expliquer ce qu'elle souhaite faire de l'argent public, la collectivité aussi se doit de justifier son refus, tout comme elle doit expliquer ses orientations, ses priorités, etc. Il invite donc l'ensemble des associations à se rapprocher de leur élu de tutelle, et d'engager de vraies discussions afin de comprendre les logiques de la collectivité.

Quelles solutions face à ces réductions ? La première idée qui surgit, forcément, est celle de se tourner vers les financements privés. Comme l'a rappelé Raoudha Haegelin, des Éclaireurs et Éclaireuses de France, les français n'ont jamais autant donné. Il existe donc là de réelles opportunités pour financer ses actions, que ce soit par le mécénat, le sponsoring, le crowdfunding ou tout simplement le don. Mais comme l'a rappelé M^{me} Cartrand, de l'Atelier du Possible, le financement privé a ses limites. S'il peut effectivement permettre la mise en œuvre d'actions précises et ponctuelles, il n'est sûrement pas une solution pérenne pour financer le fonctionnement de l'association, *a fortiori* un salaire.

Caline Reynier, de l'association de culture russe *Datcha Kalina*, a de son côté réagi par l'action. La suppression brutale, du jour au lendemain, de toutes ses subventions (CPA et ville d'Aix) a été un véritable coup de booste pour l'association, qui a multiplié les projets pour faire rentrer de l'argent : davantage de cours de russes, des concerts, des voyages..., autant d'initiatives qui ont permis à l'association de perdurer, et même de pérenniser le contrat de travail nécessaire à la gestion administrative. *Datcha Kalina* a toutefois pu

compter sur une très forte implication de ses bénévoles. Une implication essentielle soulignée par plusieurs autres associations, mais qui fait malheureusement souvent défaut. Car comme le financement des associations, le bénévolat connaît de fortes mutations dans notre pays, et il devient plus compliqué pour plusieurs d'entre elles de pouvoir compter sur cette énergie bénévole (sur le Bénévolat, voir A+B n° 15, 18 & 30).

Un point a fait consensus auprès des participants : la nécessité pour les associations de travailler ensemble, et de présenter un visage uni et solidaire. Le Groupe des 27 en est un exemple. Constitué de 27 associations de théâtre d'Aix, ce Groupe a vu le jour il y a de nombreuses années déjà, justement pour faire face aux difficultés de ces structures. Une Alliance réussie, puisqu'elle a pu ainsi dialoguer avec la ville et obtenir un conventionnement, synonyme de stabilité et de clarté sur l'avenir.

Henri Bouyol, responsable d'ADIES 13 et animateur de la soirée, a renchérit en insistant sur la capacité des associations à mutualiser leur offre. Les associations ne doivent pas (seulement) s'unir pour mutualiser leurs moyens et réduire les coûts, elles doivent surtout être en capacité de proposer une offre commune, s'adressant à un public plus large.

Les actions interassociatives sont de plus en plus appréciées, voire réclamées, par les financeurs aussi bien publics que privés. Pays d'Aix Associations travaille depuis de nombreux mois à la promotion de ces rapprochements. Par son projet expérimental *Envies d'Alliances*, qui entend rassembler collectifs d'associations et collectifs d'entreprises autour d'ambitions et d'actions communes. Et par de nouvelles formes d'accompagnement (lire p. 6), comme l'Atelier du Dirigeant Associatif, qui se veulent autant d'opportunités pour les associations de se rencontrer, apprendre à se connaître et envisager de travailler ensemble !

■ H. A.

La Charte des Engagements Réciproques l'État, le Mouvement Associatif et les Collectivités s'unissent pour favoriser la Vie Associative

Entre 2010 et 2016 des textes légaux et réglementaires ont renouvelé profondément la Vie Associative. Ils établissent des relations, des partenariats et des engagements qui impliquent des modes de contrôles et d'évaluation nouveaux, complexes mais fructueux. Ces textes, en particulier la Charte d'Engagements Réciproques, visent à ce que les intérêts de toutes les Parties Prenantes soient prises en compte. Ils reconnaissent la légitimité des Maisons des Associations (i.e. MVA pour Maisons de la Vie Associative).

La Charte d'Engagements Réciproques entre l'État, le Mouvement Associatif et les Collectivités Territoriales, du 14 janvier 2014, constitue une pièce essentielle des outils de l'État vis à vis des associations. Elle est le fruit d'une longue coopération entre les services de l'État et les représentants du monde associatif réunis en collège. Ainsi, la Charte est aussi la nôtre, autant qu'elle est celle des Collectivités qui nous financent et... nous contrôlent.

La Charte vise essentiellement à plus de démocratie interne et d'égalité hommes-femmes dans les associations, plus de visibilité sur les finances, une plus grande sécurité pour les salariés des associations... Et pour les Collectivités Territoriales, elle tend vers plus de stabilité et moins d'attitudes que l'on pourrait être tenté de catégoriser par de « l'excès de pouvoir » devant un Tribunal administratif...

Cette Charte s'impose à nous associa-

tions ! car les dossiers de demande de subventions (le CERFA national de l'État, et le dossier de la Ville d'Aix depuis cette année) font déclarer sous signature « que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif » ; dont acte !

En réalité, il ne faut pas s'inquiéter des attentes de la Charte. Les associations, soutenue par la Maison de la Vie Associative, peuvent aisément les atteindre. Mais il faut aussi le montrer ! :

– Montrer **que** la grande majorité des associations remplit déjà l'essentiel des « Engagements » de la Charte, car la Charte n'impose rien qui ne soit inconnu aux associations, et nos pratiques, nos actions, nos modes d'organisations, font que les associations remplissent déjà naturellement une bonne part des engagements pris.

– Montrer **comment** les associations remplissent déjà les engagements de la Charte. Il faut capitaliser nos expériences ! C'est à nous, associations, de montrer comment nous réalisons les objectifs de la Charte ; il ne s'agit pas uniquement d'appliquer ce que d'autres auraient imaginé.

– Montrer aux associations qu'elles remplissent déjà les Engagements de la Charte : il faut désamorcer les inquiétudes qui feraient croire que la Charte est inaccessible ou qu'elle est coercitive.

– Aider les associations à reconnaître

dans leurs actions et fonctionnement, où et comment elles remplissent déjà les Engagements de la Charte.

– Enfin aider les associations à progresser vers l'accomplissement de ce qui resterait des engagements de la Charte qui ne seraient pas assez avancés. Il y a toujours des marges de progrès et les retours sur soi sont profitables.

Et si la Charte a été conçue initialement pour être signée par plusieurs acteurs d'un même territoire, si les Collectivités territoriales ne pouvaient la signer, rien n'empêche les associations de s'emparer de la Charte, pour mesurer leur fonctionnement et en faire un instrument de progrès.

Les MVA et Pays d'Aix Associations en particulier sont les bons outils pour atteindre la qualité de fonctionnement souhaitée dans la Charte.

Pays d'Aix Associations met en œuvre, depuis la fin de 2017, des formations, des conférences et des actions destinées à cette maîtrise de la Charte par les associations, individuellement et collectivement.

Ainsi, l'existence et l'action des Maisons de la Vie Associative pourraient être traduites ainsi :

« La Maison de la Vie Associative est le lieux d'accomplissement de la Charte d'Engagements Réciproques ».

Alors Longue vie à la Charte !

■ J.-D. G.





Pays d'Aix Associations 680 adhérentes Tous les services pour les accompagner et favoriser l'Interassociatif

Conseils Juridique, Comptable,

Rendez-vous individuels pour répondre à toutes les questions que vous vous posez.

Formations

Pour vous apporter les compétences nécessaires à la gestion de votre association et de ses activités.

Ateliers du Dirigeant Associatif et Ateliers « Les solutions sont entre vous »

Ateliers de rencontres interassociatives et d'intelligence collective

Service communication

Pour vous aider dans votre stratégie de communication, et réaliser vos différents outils grâce à des logiciels professionnels : sites internet, plaquettes, affiches...

Service paie

Pour gérer toutes les démarches relatives à la paie de vos salariés.
Pour les associations de moins de 9 salariés.

Mise à disposition de salles de réunion et de conférence

19 salles d'une capacité de 3 à 100 personnes

Domiciliation sociale (boîtes aux lettres)

Pour stabiliser l'adresse de votre association

Envies d'Alliances

Un projet pour dynamiser les alliances entre associations et entreprises du territoire

Portail des associations du Pays d'Aix

Un espace dédié pour se présenter, proposer ses événements, actualiser ses informations...

Assogora, le salon des associations du Pays d'Aix

Le 2^e dimanche de septembre, sur le Cours Mirabeau

Pays d'Aix Associations, c'est également pour l'ensemble des associations du Pays d'Aix :

Un magazine aPLUSb,
Les Trophées de l'Association Exemplaïre et Innovante,
L'Observatoire de la vie associative locale,
Les Universités d'été,
Le répertoire en ligne de plus de 2000 associations, des conférences thématiques programmées tout au long de l'année, etc.



Contact

Pays d'Aix Associations
Maison de la Vie Associative
Tél. : 04 42 17 97 00
info@paysdaixassociations.org
www.paysdaixassociations.org



Le Service Civique Porte d'entrée vers l'Intérêt Général, pour les Jeunes et les Associations

Si les financements publics des associations et des contrats aidés ne cessent de baisser, ceux pour le Service Civique, au contraire, resteront inchangés en 2018, à 450 millions d'euros. De quoi financer 150 000 missions destinées aux jeunes entre 16 et 25 ans (30 ans en cas de handicap). « 3 mois pour changer le monde » a décidé de se pencher sur cette opportunité proposée aux jeunes de s'investir dans des missions d'intérêt général, aussi bien pour informer les associations sur les démarches nécessaires pour accueillir un Volontaire, que pour leur rappeler qu'il ne s'agit pas d'un salariat déguisé appelé à compenser les diminutions de contrats aidés. Une intervention effectuée par la Mission Locale du Pays d'Aix et Concordia, deux organismes agréés pour le recrutement de volontaires.

Créé en 2010, le Service Civique est donc une opportunité offerte aux jeunes de s'impliquer pendant 6 à 12 mois dans la vie sociale de leur territoire, à travers des missions d'intérêt général reconnues prioritaires pour la Nation. Ces actions ont pour but de les sensibiliser à ces thématiques sociétales et de les valoriser et les responsabiliser à travers leur engagement et leur implication collective. C'est donc bien autour de la place sociale des jeunes dans notre société que s'articule le Service Civique, d'ailleurs rattaché à l'Éducation nationale et ne participant pas d'une politique de l'emploi.

Ces ambitions supposent donc que les associations qui les accueillent ne se contentent pas de les affecter à une ou des missions, mais s'impliquent réellement dans leur accompagnement et leur formation. Un ou plusieurs tuteurs doivent ainsi être désignés au sein de l'association pour accompagner le volontaire aussi bien dans ses missions que dans son projet d'avenir. L'association doit également s'assurer qu'il suive une formation civique et citoyenne, et une formation premier secours (PSC1). Le volontariat en Service Civique étant indemnisé (entre 540 et 640 € par mois selon la situation sociale du jeune),

l'association est également appelée à participer à cette indemnisation, à hauteur de 100 € environ, qu'elle peut verser soit en nature (frais de nourriture, hébergement, etc.) soit en numéraire.

Comment accueillir un jeune en Service Civique ?

Un agrément, délivré pour 2 ans, est nécessaire à toute structure pour demander à accueillir un jeune en Service Civique. Cet agrément se demande soit directement à l'Agence du Service Civique, pour les associations intervenant au niveau national, soit à la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, soit encore à la Direction départementale interministérielle chargée de la Cohésion Sociale, en fonction de votre territoire d'intervention. L'organisme concerné statuera sur votre demande en fonction notamment des missions que vous souhaitez proposer, des conditions d'accueil et de l'accompagnement prévus pour les Volontaires.

Mais Concordia ou la Mission locale du Pays d'Aix, permettent à l'association de ne pas entreprendre ces démarches de demande d'agrément, car elles sont des organismes habilités à placer des jeunes Volontaires dans les associations. Concordia ou la Mission locale du Pays d'Aix, sont intervenues au cours des « 3 Mois pour Changer le Monde » organisés par Pays d'Aix Associations pour prodiguer leurs conseils.

Au-delà de la dispense d'une demande d'agrément, passer par ce type d'organisme permet à l'association de bénéficier de tout un accompagnement pour mieux accueillir le Volontaire. Concordia s'implique ainsi dès le début de la réflexion avec la structure, en évaluant



avec elle ses besoins et en l'aidant à construire la mission qui sera proposée. Elle propose et rédige ensuite une fiche mission qu'elle diffuse sur le site de l'Agence du Service Civique et les

Païements ou ses réseaux. Elle s'occupe de l'ensemble du processus de recrutement du volontaire, fait une présélection des candidats, et aide l'association d'accueil à faire son choix final. Elle assure également le lien administratif avec l'Agence. Au cours de la période du Service Civique, Concordia se charge du suivi du volontaire, des formations obligatoires à dispenser au jeune, et prépare avec lui son projet d'avenir. Elle soutient également la structure d'accueil, sert d'intermédiaire si besoin. Enfin, une fois la mission terminée, elle réalise un bilan avec le Volontaire et la structure d'accueil et rédige le bilan du projet à destination de l'Agence du Service Civique.

La Mission Locale du Pays d'Aix propose également tout ce suivi auprès



de l'association, qui lui permet de se concentrer sur ses projets et de ne pas s'encombrer avec des formalités administratives que des bénévoles ne peuvent pas forcément toujours maîtriser. Son implication dans les politiques de l'emploi des jeunes lui permet d'aller au delà et de réfléchir avec les Volontaires à leur parcours d'avenir et de leur proposer différentes pistes (offres d'emploi, formations, etc.). ■ H. A.

Contact

Concordia
Florence Mazzocchetti
Tél. : 07 60 18 94 73
dr.paca@concordia.fr
www.concordia.fr

Mission Locale du Pays d'Aix
Plate-forme de service civique
Dahbia Boudjeraba
Tél. : 06 29 70 89 50
04 42 17 04 98
dahbia.boudjeraba@ml-pa.org
www.ml-pa.org

Vous recherchez un soutien ?
Vous recherchez une activité ?
Vous recherchez une association !
2000 associations en ligne sur : paysdaixassociations.org



Le numérique au service des associations : Créer, Agir, Gérer, Communiquer, Financer...

Internet et tout un ensemble d'outils numériques aident les associations dans leur fonctionnement et leur promotion. Ces dernières l'ont d'ailleurs bien compris, et s'approprient depuis plusieurs années déjà ces différents outils ou sites, Facebook par exemple. Pays d'Aix Associations a eu l'occasion de présenter les nouvelles formes de Bénévolat accessibles par internet dans le *AplusB* n° 30. Nous présentons ici les changements internes à la Maison de la Vie Associative, ainsi qu'Helloasso, site national réputé, qui est aussi venu contribuer à « 3 Mois pour Changer le Monde ».



Des solutions de financement à portée de clic

Site déjà réputé dans l'univers du crowdfunding, dédié uniquement aux associations, Helloasso est venu se présenter à la Maison de la Vie Associative le 20 décembre 2017. L'occasion de découvrir que l'un des premiers lauréats de « La France s'engage » ne propose pas qu'un logiciel de financement participatif, mais tout un ensemble de solutions de collecte d'argent: crowdfunding et dons, mais aussi adhésions, billetterie,...

La logique d'Helloasso est donc de mettre à disposition tous les outils numériques pour aider l'association dans ses démarches de recherche de financement, et ainsi lui laisser davantage de temps pour se consacrer à son projet et à ses activités. Créé il y a seulement 4 ans, en 2013, Helloasso a déjà convaincu plus de 38 000 associations, qui ont récolté via la plateforme près de 67 millions d'euros.

Le modèle économique choisi par Hel-

loasso est également un atout au service des associations. L'ensemble des services proposés est en effet entièrement gratuit. Contrairement à l'essentiel des autres sites, Helloasso reverse 100 % des sommes collectées, sans prélever la moindre commission, et sans exiger la moindre participation de la part des donateurs. Le site ne compte que sur les pourboires, par définition non obligatoires, que veulent bien verser les donateurs, indépendamment de leur soutien aux associations. Une solution qui a prouvé sa viabilité depuis la naissance d'Helloasso.

Pour aider les associations à maîtriser leur campagne de crowdfunding et donc communiquer efficacement, Helloasso propose plusieurs tutoriels sur son site. Il s'appuie également sur tout un réseau d'experts, formés par eux et disséminés en France, que chaque association peut venir rencontrer pour des conseils et un accompagnement. Vous pourrez retrouver à Pays d'Aix Associations l'un de ces experts!

En savoir plus

<https://www.helloasso.com>



Nouveaux Outils, Nouveau Site

Pays d'Aix Associations a suivi le mouvement, en mettant en œuvre des formations sur les logiciels d'envoi de mails, sur Facebook, ou en proposant la création de sites internet faciles à gérer. Nous avons également profité de « 3 mois pour changer le monde » pour présenter l'évolution de nos services pour les associations, accessibles grâce à un site internet entièrement rénové, puis en invitant à la Maison de la Vie Associative le site Helloasso.

Comme la plupart des associations, Pays d'Aix Associations s'est approprié les nouveaux outils numériques pour faciliter ses actions et développer sa communication. Depuis plusieurs années déjà nous nous sommes dotés d'un logiciel de gestion des associations nous permettant aussi bien de gérer les demandes de salles et de matériel, la facturation, que d'être le

coeur de notre répertoire des associations sur notre site internet.

C'est à partir de ce logiciel et de son répertoire que Pays d'Aix Associations propose désormais, un « Portail des associations » à l'ensemble de ses adhérents. Chacune des associations membre, grâce à un code d'accès unique, dispose d'un espace dédié lui permettant de gérer tout un ensemble d'outils. L'association peut mettre à jour toutes les informations qui la concernent: coordonnées, membres du bureau, logo, vidéos... Et il sera également possible, à terme, de publier ses actualités et événements, sur sa fiche et dans l'agenda du site de Pays d'Aix Associations.

Le portail permet aussi aux associations de stocker tous les documents nécessaires à leur gouvernance (publication au JO, statuts, etc.) Ce portail veut faciliter les contacts entre les associations et Pays d'Aix Associations, aussi bien pour demander la mise à disposition d'une salle ou de matériel que pour s'inscrire à Assogora ou encore gérer la facturation de Pays d'Aix Associations (stockage des factures, possibilité de règlement en ligne...).

Pays d'Aix Associations ambitionne de plus d'aller beaucoup plus loin au

fil des mois à venir. Soucieuse de promouvoir autant que possible les mises en relation interassociatives, la Maison de la Vie Associative réfléchit déjà à des possibilités de forum, de tchat, de petites annonces, etc. L'objectif étant que les associations apprennent à se connaître et puissent facilement prendre contact entre elles pour envisager de nouvelles collaborations et de nouveaux projets.

De même, afin que chacune de ses parties prenantes trouve ce que Pays d'Aix Associations peut lui apporter, que le site internet, paysdaixassociations.org, a été remodelé. Car une Maison de la Vie Associative compile beaucoup d'informations, propose de nombreux services, et s'adresse à différents acteurs du territoire: associations et habitants bien sûr, mais également collectivités, entreprises, universités, etc. Un site internet d'une Maison de la Vie Associative c'est alors une présentation détaillée des services, un annuaire le plus actualisé possible des associations du territoire, un fond documentaire sur la vie associative et ses actualités, sur le développement durable, sur la Responsabilité Sociétale des Organisations, un agenda des manifestations associatives, des ressources sur la recherche de financements (privés et publics), etc.

Il était devenu nécessaire de restructurer ces nombreuses données, afin que chacun puisse rapidement trouver l'information qu'il souhaite. Par exemple entreprises et collectivités bénéficient d'une entrée directe, où sont agrégées les nombreuses informations les intéressant directement.

Parallèlement, Pays d'Aix Associations a décidé de mettre davantage en avant, dès la page d'accueil, toute son actualité et toute l'actualité des associations du Pays d'Aix. Le site sera finalisé avant la fin du premier semestre 2018.

■ H. A.

Rendez-vous sur...

www.paysdaixassociations.org



Ismaël Le Mouël et Léa Thomassin ont fondé Helloasso en 2013

FONDATION DE FRANCE

www.fondationdefrance.org

Tél. 01 44 21 31 00

40, avenue Hoche
75008 Paris

Elle agit dans trois domaines :
l'aide aux personnes vulnérables,
le développement de la connaissance et l'environnement.

Elle favorise également le développement de la philanthropie.

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovant qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société.



Nouvelles formes d'accompagnement

L'Interassociatif : construire ensemble des projets forts



L'une des principales missions de Pays d'Aix Associations est de soutenir la vie associative et accompagner les bénévoles dans la gestion de leur association. Par ses rendez-vous conseils et ses formations, la Maison de la Vie Associative propose ainsi différentes formules leur permettant d'acquérir ou de bénéficier des compétences nécessaires à une gestion sécurisée et efficace. Mais il faut désormais aller plus loin et favoriser également les relations interassociatives. La coopération est plus que jamais nécessaires pour faire évoluer un projet associatif. Pays d'Aix Associations a décidé de proposer de nouvelles formes d'accompagnement, présentées et inaugurées lors de « 3 mois pour changer le monde ».

L'Atelier du Dirigeant Associatif,

La première des formules proposées par Pays d'Aix Associations est l'Atelier du Dirigeant Associatif, dont la première à Aix s'est déroulé le 13 décembre 2017. Animé par l'association d'ingénierie associative ADIES 13, l'ADA est né suite à la formation en comptabilité, projet associatif et contributions volontaires proposé par Pays d'Aix Associations. D'une durée de 3 jours, cette formation a souvent vu naître des amitiés et des envies de collaboration entre les participants. Il est apparu évident qu'en se découvrant, en apprenant à se connaître, les bénévoles ont naturellement envie de prolonger ces contacts et travailler ensemble.

L'Atelier du Dirigeant Associatif, c'est donc 2 heures de rencontre, tous les deux mois. Les participants prennent d'abord le temps de présenter leur as-



Légende : Atelier d'intelligence collective « Les Solutions sont entre vous »

sociation, leurs projets. Cette phase est essentielle, justement pour apprendre à bien se connaître. La suite de la rencontre dépend beaucoup des envies des participants. Cela peut aussi bien être un focus sur un des projets associatifs présentés qu'un débat autour d'un sujet d'actualité. Les participants à l'ADA bénéficient ainsi d'un apport de compétences, proche d'une formation, tout en découvrant davantage la vivacité associative du territoire. Le tout avec toujours cet objectif de favoriser les échanges entre eux et susciter des envies de travailler ensemble.

Mis en place d'abord dans quelques communes des Bouches-du-Rhône, les Ateliers du Dirigeant Associatif ont déjà vu naître plusieurs collaborations interassociatives différentes. Lancées maintenant également sur Aix, sur un rythme bimestriel, nul doute qu'elles permettront à plusieurs associations aixoises de se lancer dans de plus grandes aventures!

Lors de « 3 mois pour changer le monde », Pays d'Aix Associations a également proposé une autre forme d'accompagnement, les ateliers « Les solutions sont entre vous ». Véritables « hackathon » adaptés au secteur as-

sociatif, ces événements collaboratifs intenses mobilisent les dirigeants sur des sujets choisis par eux. Ces ateliers sont de véritables leviers de mobilisation et d'innovation, qui aboutissent à des solutions concrètes.

Le sujet retenu pour ce premier atelier était « Comment faire venir la jeune génération dans nos associations? ». Les participants ont alors, durant 2 séances de 2 heures, listé et trié des idées suivant une série de questions, poussant leur réflexion jusqu'aux solutions les plus évidentes.

Comme pour les Ateliers du Dirigeant Associatif, les échanges entre participants comptent autant que l'intelligence collective qui naît de ces débats. Après le succès incontestable de ce lancement, Pays d'Aix Associations a décidé de programmer ces Ateliers dans un rythme bimestriel, pour pouvoir aboutir à des solutions concrètes et pour déployer d'autres thématiques au cœur des préoccupations des associations du Pays d'Aix: les différentes sources de financement, fidéliser les bénévoles, etc. ■ H. A.



Un projet de Pays d'Aix Associations
Soutenu par Le Rameau

Une dynamique d'alliances territoriales entre associations et entreprises



Pourquoi Envies d'Alliances?

Face aux défis sociaux, environnementaux, économiques de notre pays, il nous apparaît comme une évidence que l'ensemble des acteurs du territoire doivent travailler ensemble aux solutions de demain.

Pays d'Aix Associations se positionne comme un catalyseur de ces nouvelles alliances sociétales.

Envies d'Alliances, c'est quoi?

Envies d'Alliances est un espace de dialogue, d'intelligence collective et de co-construction, entre associations puis avec les entreprises du territoire.

Il s'agit d'arriver à construire des projets communs répondant aux préoccupations de chaque participant tout en étant un service de l'intérêt général.

Cette méthodologie, expérimentale, doit servir de modèle et de socle de travail pour stimuler d'autres alliances au sein de notre territoire.

Pour la période 2016-2020, Envies d'Alliances c'est 3 thématiques pour 3 territoires:

- Aix-en-Provence et la Culture et l'Art,
- Pertuis et l'économie circulaire en territoire rural,
- Venelles et les Service à la Personne (et la « silver économie »).



est reconnu comme projet structurant dans la démarche d'attractivité de la ville d'Aix, est sélectionné dans le « Parcours d'expérimentation 2018 » des catalyseurs territoriaux organisé par Le Rameau et soutenu par la CDC et le CGUT.



Former, Protéger, Reconnaître les Bénévoles : Science-Po s'en mêle !



La Charte des engagements réciproques entre l'État, les collectivités et les associations, tout comme les demandes des diverses collectivités, exigent toujours plus de « professionnalisme » dans les associations. Les bénévoles, qui ne peuvent pourtant tout savoir sur tout, doivent ainsi acquérir les compétences nécessaires sur le Droit de la loi 1901, en comptabilité, en gestion de salariés, etc. Pour les accompagner dans ces démarches, Pays d'Aix Associations propose plusieurs formations gratuites à ses adhérents. Parallèlement, différents types de certificats et d'attestations ont vu le jour, comme par exemple le CFGA, Certificat de Formation à la Gestion Associative. Sciences Po, à Aix, a également suivi le mouvement et propose depuis peu un Certificat Dirigeant d'Association.

Le Certificat proposé par Sciences Po Aix est tout récent, puisqu'il ne date que de mars 2017. Créé aussi bien à la demande de bénévoles d'Aix que d'étudiants de Sciences Po impliqués dans des associations de l'école, il reflète la particularité de l'Institut. À mi-chemin entre la faculté et la grande école, Sciences Po a en effet toujours accordé une grande importance à l'implication bénévole de ses étudiants. Résultat, plus d'une vingtaine d'associations sont actives au sein de l'établissement, et la plupart des élèves se

retrouvent confrontés aux mêmes difficultés que les bénévoles des autres associations d'Aix.

Ce Certificat est donc aussi bien ouvert aux bénévoles qu'aux étudiants, qui représentent plus d'un tiers des inscrits. D'une durée de 27 heures, il s'étale sur une durée de 3-4 mois, les cours ayant lieu les samedis, par séances de 4 heures. Il est composé de 3 modules spécifiques. Le premier, d'une durée de 7 heures, est composé de deux parties, une première sur la création de l'association et une seconde sur la gestion administrative. Le second module, le plus long (14 heures), est lui consacré à la gestion financière et comptable de l'association, qui intègre également une partie sur les subventions et le mécénat. Enfin, le dernier module se consacre lui à la gestion salariale et aux ressources humaines au sein de l'association.

Chaque bénévole peut choisir de suivre la formation complète, ou juste un ou deux modules, en fonction des compétences qu'il possède déjà ou de

ses fonctions au sein de l'association. À noter que Sciences Po propose également ce Certificat au sein même de l'association, dans ses locaux. Cette formule s'adapte ainsi aux structures qui aimeraient profiter de cette formation pour la faire suivre à plusieurs de ses dirigeants et bénévoles.

Avec moins d'un an d'existence, le Certificat de Dirigeant d'Associations continue sa mise en route. Sciences Po est ainsi en pleine démarche de certification RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), qui permettra pour les associations une prise en charge par leur OPCA. L'Institut aixois reste également ouvert à toutes propositions d'évolutions dans le contenu de ce certificat. L'objectif étant d'apporter aux bénévoles les compétences qu'ils jugent nécessaires pour mener à bien leur activité, ils ne doivent surtout pas hésiter à faire remonter leurs différents besoins ! Rappelons enfin que Sciences Po propose tout un panel de Certificats et de formations courtes, dont plusieurs peuvent venir compléter les compétences acquises : Ressources humaines, communication, gestion des conflits et médiation... N'hésitez pas à vous renseigner sur leur site internet ! ■ H. A.



Pour en savoir plus

**Certificat Dirigeant d'association
Institut d'Études Politiques
d'Aix-en-Provence**

25 rue Gaston de Saporta
13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 17 04 74
Formation.continue@sciencespo-aix.fr
www.sciencespo-aix.fr/contenu/certificat-dirigeant-dassociation-2



Associations...

Rejoignez-nous et adhérez à Pays d'Aix Associations !

Faites nous part de tout événement que vous organisez. Ils paraîtront dans l'agenda de notre site Internet.

Pays d'Aix Associations - Maison de la Vie Associative - Le Ligourès - Place Romée de Villeneuve

13090 Aix-en-Provence - Tél. : 04 42 17 97 00

www.paysdaixassociations.org / info@paysdaixassociations.org